



**Fédération Française Aéronautique**

Paris, le 18 Septembre 2019

**Destinataires :**

Présidents d'Aéro-Club

Présidents de CRA

Gestionnaires de plateforme aéronautique

N.Réf. : FFA19 LL/DS 219160

Objet : Organisation du championnat du Monde de Pilotage de Précision par la France en 2021

Pièce jointe : Cahier des charges

Madame, Monsieur

La Fédération Française Aéronautique a été désignée par la Fédération Aéronautique Internationale pour organiser le championnat du Monde de Pilotage de Précision en août 2021,

Il faut donc sélectionner une plateforme aéronautique sur laquelle auront lieu non seulement les épreuves sportives, mais aussi des animations au sol en vue d'attirer l'attention du public et des medias, afin de mieux faire connaître l'aviation légère.

La compétition proprement dite rassemblera de l'ordre de 40 avions, 60 compétiteurs et 60 encadrants d'une vingtaine de nations. La compétition officielle durera 8 jours, mais les équipes qui le souhaitent, pourront arriver dans les 5 jours précédents et s'entraîner sur place.

Les prestations attendues d'une plateforme candidatant sont détaillées dans le cahier des charges ci-joint. Les principales demandes sont :

1. mettre à disposition des infrastructures aéroportuaires (pistes, parking, approvisionnement en essence, hangars, atelier mécanique, bureaux de travail, salles de réunion, salle de presse, toilettes, espaces pour le public ... ) ;
2. disposer d'espaces aériens non contrôlés à proximité du terrain ;
3. accueillir une cérémonie d'ouverture et une cérémonie de clôture ouvertes au public ;
4. accueillir des animations au sol à destination du public ;
5. disposer localement d'un potentiel de bénévoles (de l'ordre de 20) ;
6. proposer un prestataire de restauration du midi sur le terrain (150 personnes pendant 8 jours) ;
7. garantir une capacité hôtelière adéquate (150 personnes maximum en Cat 2/4 étoiles, pendant 13 jours, à moins de 30 minutes du terrain) ;
8. disposer d'entreprises pouvant assurer les transferts hôtels/terrain d'aviation ;
9. mobiliser des partenaires locaux (autorités, collectivités, sponsors, exposants ...) pour participer en nature ou en numéraire au financement de l'évènement ;
10. accueillir le championnat de France de Pilotage de Précision l'année précédente, c'est à dire en 2020.

Peuvent notamment se porter candidats : des aéroclubs, des gérants d'aérodromes, des communes, des collectivités de communes, des comités départementaux aéronautiques, des comités régionaux aéronautiques ...

Les candidats sont invités à adresser à la FFA :

- une lettre de déclaration d'intérêt avant le 05/10/2019 ;
- un dossier de candidature répondant aux éléments du cahier des charges ci-joint avant le 30/10/2019.

La FFA mettra en place un comité de sélection qui examinera les dossiers reçus et pourra contacter les candidats pour des informations complémentaires

Le choix de la FFA sera fait en décembre 2019.

**Loïc LOGEAIS**  
**Directeur Technique National**